

VOTRE RÉGION

ARDÈCHE Deux députés ardéchois l'ont interpellé concernant la prime Covid pour les soignants

« Les erreurs seront corrigées », selon le ministre de la Santé

Les députés ardéchois Hervé Saulignac (PS) et Fabrice Brun (LR) ont demandé au ministre de la Santé d'attribuer aux soignants de leur département la prime Covid la plus haute, c'est-à-dire 1 500 euros.

Le député Hervé Saulignac a été le premier à tirer la sonnette d'alarme la semaine dernière. Alors que l'Ardèche a été particulièrement meurtrière par le coronavirus, le département ne figure pas parmi les territoires où les soignants toucheront la prime maximale de 1 500 euros. « Incompréhensible » pour le député socialiste.

Il a directement interrogé Olivier Véran, ministre de la Santé, à ce sujet, mardi 19 mai, lors des questions d'actualité au gouvernement. « Vous auriez voulu faire plus injuste et plus inefficace, que vous n'auriez pas fait autrement », a-t-il lancé dans l'hémicycle. « Les soignants ardéchois de Privas, d'Aubenas ou d'Annonay ne semblent pas mériter la prime maximale. Qu'ont-ils fait ou que n'ont-ils pas fait ? [...] Quand il y a un loupé, il faut le réparer. »

C'était aussi le sens de l'intervention de Fabrice Brun (LR). Le député du Sud-Ardèche a demandé la prime Covid pour tous les soignants de France y

compris les Ardéchois. « Ils ont risqué leur peau », a-t-il lâché.

Il semblerait qu'Olivier Véran ait entendu les parlementaires. « Un mécanisme national, distribué en urgence, peut connaître des ajustements territoriaux. [...] Je regarde de près la situation ardéchoise. Ne vous inquiétez pas. Les erreurs seront corrigées et des ajustements opérés », a répondu le ministre.

■ Une pétition en ligne sur change.org

Sur le site change.org, une pétition mise en ligne vendredi 15 mai a recueilli plus de 3 000 signatures. « Obtenir la prime maximale serait mérité pour les Ardéchois », a souligné Bertrand Cafieri. L'Albensien de 27 ans, élève ambulancier, a créé la pétition en pensant d'abord à sa maman. « Elle est aide-soignante et comme beaucoup, elle a vécu des choses compliquées au travail. »

S'il reconnaît ressentir de l'injustice par rapport à la décision du gouvernement, le créateur de la pétition ne veut « incriminer personne ». « Je pense que l'Ardèche a été oubliée. J'espère que ce sera bientôt rectifié. » Les déclarations d'Olivier Véran laissent de quoi espérer.

Laure FUMAS



Si le ministre ne revient pas sur sa décision, les soignants de l'hôpital d'Annonay, par exemple, toucheront 500 euros et non la prime maximale. Archives photo Le DL

« Face au danger, on ne peut appliquer de différenciation territoriale »

Les voix sont de plus en plus nombreuses à dénoncer le montant de la prime allouée aux professionnels hospitaliers de l'Ardèche, le département ne faisant pas partie des 40 ciblés par le gouvernement pouvant prétendre au versement maximal de 1 500 euros. C'est ainsi que Jean-Claude Flory et Jean-Yves Meyer, respectivement maires de Vals-les-Bains et d'Aubenas et président et vice-président du conseil de surveillance du centre hospitalier de l'Ardèche méridionale, ont cosigné un courrier adressé au Premier ministre, Édouard Philippe et au ministre de la Santé et des Solidarités,

Olivier Véran. Ils leur demandent de réexaminer la situation. Ils y soulignent l'exemplarité de l'ensemble des personnels – y compris du Samu – qui a rempli sa mission « avec dévouement et compétence au péril de leur santé et celle de leurs proches, comme en attestent les nombreux personnels hospitaliers contaminés par le virus ».

« Face au danger, estiment-ils, on ne peut appliquer de différenciation territoriale. Il nous paraît incontournable et surtout juste de généraliser l'affectation de cette prime quel que soit le lieu d'exercice professionnel. »